

**Communication de la Ministre Bénédicte Linard :  
Evolution de la situation et impact des dernières mesures prises  
par le Comité de concertation du 19 mars 2021 / CES 8223**

**Courriel à destination du secteur ATL**

Bonjour à toutes et tous,

Je tiens aujourd'hui à vous envoyer ce courriel afin de vous assurer de mon soutien suite aux dernières mesures prises par le Comité de concertation (CODECO) de ce vendredi 19 mars. Je compte sur vous pour le faire circuler afin qu'il parvienne bien au plus grand nombre d'entre vous.

Je ne vous annonce rien en vous disant que ces nouvelles perspectives sont loin d'être réjouissantes.

Je mesure combien la situation est difficile et pèse sur chacune et chacun d'entre vous depuis maintenant un an. Je mesure à quel point vous devez sans cesse vous adapter à un contexte, lui aussi sans cesse changeant, sans perdre de vue ce qui vous anime au quotidien : le bien-être et l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Par ce courriel, je tiens tout d'abord à vous faire part de mon soutien indéfectible.

Face à l'augmentation du nombre d'infections et d'hospitalisations, une série de mesures ont été annoncées vendredi passé. Certaines ont un impact direct sur vos activités et cela, à peine deux semaines avant le congé de printemps !

En effet, la limitation des activités extrascolaires à des groupes de 10 enfants maximum au lieu de 25, que ce soit en intérieur ou en extérieur, freine et complexifie l'organisation des stages et centres de vacances notamment.

Le CODECO a en outre décidé que le plan plein air, qui suscitait pourtant une vague d'espoir et de possibilités durant le mois d'avril, était reporté à une date ultérieure.

Ces décisions sont difficiles à entendre pour les enfants et les jeunes qui comptaient sur ces activités, en particulier ceux issus de milieux plus fragiles. Ils et elles sont nombreux et nombreuses à se retrouver dans l'incertitude, sans perspective ni bulle d'oxygène au cours des semaines à venir.

Ces décisions sont difficiles à entendre pour vous, qui aviez fait en sorte de vous organiser pour remplir votre mission essentielle dans le respect des règles sanitaires. Ces nouvelles restrictions vous forcent à des choix déchirants lorsqu'il s'agit de refuser la participation d'enfants déjà inscrits, voire vous obligent à vous résoudre à une annulation complète lorsque la mise en œuvre de l'activité par groupe de 10 est impossible.

Je sais que vous faites le maximum, depuis désormais un an.

De mon côté, avec mes collaborateurs, avec l'ONE, je fais également mon maximum pour relayer vos réalités et vos besoins, pour que le rôle fondamental que vous jouez auprès de nos jeunes et nos enfants soit reconnu à sa juste valeur ; et pour que le bien-être physique et mental de ces derniers soit davantage pris en compte, aux côtés de la nécessaire attention que nous devons garder vis-à-vis du virus et sa circulation.

Je vous rappelle également que vous pouvez contacter la cellule Santé-ATL pour toute question logistique ou sanitaire, ainsi que la cellule de veille si vous traversez des difficultés financières.

Aujourd'hui plus que jamais, nous restons mobilisés, avec vous.

Bien à vous,

**Bénédicte LINARD**

-----  
Vice-Présidente du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes.  
Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles  
Tel. 02/801.72.11

[linard@gov.cfwb.be](mailto:linard@gov.cfwb.be)

\* Avant d'imprimer ce message, pensez à l'environnement ! \*